

Rogny-les-Sept-Écluses



Photographie Christophe Lörsch

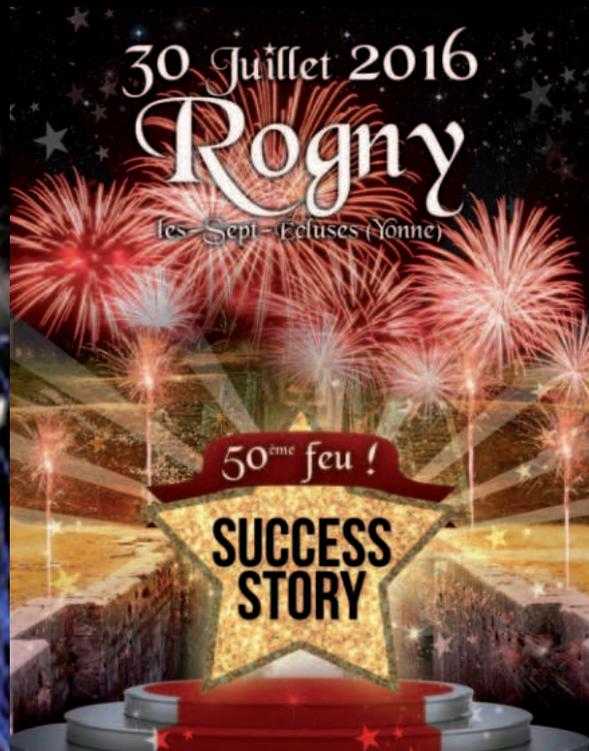


Bulletin
municipal



2016





SOMMAIRE

Mot du Maire.....	1
Equipe municipale et ses commissions.....	2
Finances communales.....	3
Infos.....	4 & 5
Infos pratiques.....	6
Relais de services publics de Bléneau.....	7
Démarches administratives.....	8
Urbanisme et Agence Postale.....	9
Etat civil et Recensement.....	10
Mutuelle Santé Intercommunale.....	11
Villes et Villages fleuris.....	12
Action communale.....	13 à 15
Civisme.....	16
Services à la personne.....	17
1 ^{re} année de l'Espace Culturel.....	18
Action touristique.....	18 & 19
Fêtes de Noël.....	20
Enfance.....	21
Ecole primaire de Rogny.....	22 & 23
Associations.....	24 à 29



Ont participé à l'élaboration de ce bulletin municipal la commission correspondante, les présidents et responsables d'associations, certains commerçants.

Comme les années passées, ce bulletin est distribué par les conseillers municipaux ; si des erreurs ou des omissions ont été commises au cours de cette diffusion, merci de nous le faire savoir.

Pour les nouveaux habitants, des exemplaires supplémentaires sont disponibles en mairie.

Le Mot du Maire



Au nom de la Municipalité, je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et en ces temps tourmentés, vœux de paix.

L'année 2015 a vu enfin l'ouverture de notre espace culturel et touristique, ouverture très attendue par les uns et les autres.

Un projet d'aménagement du Monument des sept écluses a été présenté aux élus et aux services de l'état par le cabinet d'architecte que nous avons retenu, mais a été remis en question par les bâtiments de France et la direction des sites classés. Un nouveau projet va être proposé en début d'année.

Cette année, notre Commune a obtenu, au concours départemental de fleurissement, le 1^{er} prix des villes et villages de France, dans la catégorie de 501 à 1000 habitants. Cette récompense, nous la devons à nos agents municipaux qui entretiennent le patrimoine communal et je les en remercie. De nombreuses personnes sont satisfaites du travail accompli dans le village et me le font savoir. Mais, le fleurissement et l'entretien de notre environnement est l'affaire de tous, je félicite celles et ceux qui font l'effort d'embellir leur propriété, je les encourage à poursuivre leur action et j'invite chacun d'entre nous à se sentir responsable de la propreté des trottoirs ou des banquettes devant chez lui.

Un grand merci à vous pour ce que vous ferez pour notre village.

2016 sera pour nous l'année du recensement. Celui-ci sera effectué par notre agent postal Mme Marie-Christine Anquetil et par M. Jean Meyer. Je vous demande de leur faire un bon accueil, le recensement permettant de déterminer la population officielle de la Commune et de ces chiffres découle la participation de l'Etat à notre budget : la dotation de fonctionnement.

Je souhaite beaucoup de réussite aux chefs d'entreprises, aux commerçants et artisans ainsi qu'à tous leurs collaborateurs. Je tiens à remercier les responsables d'associations, les bénévoles qui prennent de leur temps et de leur énergie pour que Rogny les sept écluses soit un village vivant et que sa renommée dépasse les frontières communales et départementales.

Je n'oublierai pas non plus les élus et le personnel municipal dans son ensemble qui concourent à la bonne marche de notre collectivité.

Bonne année à tous.

L'équipe municipale et ses commissions



Gérard FOUCHER, le Maire
Toutes les commissions



Gérard SEMENCE, Conseiller

- Commissions :
- Appel d'offres
 - Aménagements, Urbanisme, Travaux et PLU
 - Tourisme, Patrimoine et Camping
 - Fêtes et Cérémonies
 - Embellissement, Aménagement
 - Chemins et Voiries



Roxane BORNAT, Conseillère

- Commissions :
- CCAS
 - Scolaire



Claude SAMYN, 1^{er} Adjoint

- Commissions :
- Agriculture • Appel d'offres
 - Aménagements, Urbanisme, Travaux et PLU
 - Tourisme, Patrimoine et Camping
 - Finances, Impôts
 - Chemins et Voiries • Transports
 - Maison de Retraite de Bourron
 - Syndicat Maison de Retraite Gandrille St-Sauveur
 - Syndicat d'électrification • CLET



Jean-Marc SOULARD, 2^e Adjoint

- Commissions :
- Appel d'offres
 - Aménagement, Urbanisme, Travaux et PLU
 - Tourisme, Patrimoine et Camping
 - Embellissement, Aménagement • Finances
 - Liste électorale • Chemins et Voiries
 - Syndicat des Eaux de Puisaye
 - Conseil communautaire



Francis SERRA, Conseiller

- Commissions :
- Appel d'offres • CCAS
 - Aménagement, Urbanisme, Travaux et PLU
 - Représentant des Associations
 - Finances • Chemins et Voiries
 - Délégué à la Défense
 - Maison de Retraite de Bourron
 - Syndicat Maison de Retraite Gandrille St-Sauveur
 - Commission impôts intercommunale



Jacqueline HENRIAT, 3^e Adjointe

- Commissions :
- CCAS
 - Aménagement, Urbanisme, Travaux et PLU
 - Finances • Liste électorale
 - Impôts • Chemins et Voiries

Patrick ALAGUILLAUME, Conseiller

- Commissions :
- Fêtes et Cérémonies
 - Embellissement, Aménagement
 - Scolaire • Jeunesse et Sports
 - Chemins et Voiries



Marie-Carmen GAUDIN, Conseillère

- Commissions :
- Appel d'offres • CCAS
 - Aménagement, Urbanisme, Travaux et PLU
 - Tourisme, Patrimoine et Camping
 - Embellissement, Aménagement
 - Finances



Françoise FOURNIER, Conseillère

- Commissions :
- CCAS
 - Tourisme, Patrimoine et Camping
 - Embellissement, Aménagement



Michel FONTENOY, Conseiller

- Commissions :
- Aménagement, Urbanisme, Travaux et PLU
 - Finances • Liste électorale
 - Impôts • Chemins et Voiries • Transports
 - Syndicat des Eaux de Puisaye
 - SPANC

Baptiste DARCY, Conseiller

- Commissions :
- Fêtes et Cérémonies
 - Jeunesse et Sports



Alexandre LOISEAU, Conseiller

- Commissions :
- Tourisme, Patrimoine et Camping
 - Fêtes et Cérémonies • Scolaire
 - Jeunesse et Sports • Liste électorale



Josiane CHARENTON, Conseillère

- Commissions :
- Appel d'offres
 - Aménagement, Urbanisme, Travaux et PLU
 - Finances • liste électorale • Impôts
 - Syndicat des Eaux de Puisaye



Frédéric KELLER, Conseiller

- Commissions :
- Agriculture
 - Tourisme, Patrimoine et Camping
 - Fêtes et Cérémonies
 - Embellissement, Aménagement
 - Scolaire • Jeunesse et Sports

Font également partie des commissions suivantes :

- **CCAS** : Nicole PETIT, Françoise CHAUVIER, Isabelle BELLOT, Gérard NEYENS, Nicole SOULARD, Jeanne HENRIAT.
- **Impôts** : Christiane LESAGE, Daniel PIROU, Brigitte BOEL, Jean MEYER, Jean-Jacques POITOU, Jean D'HARCOURT, Bruno PONCET, François LALU.
- **Commission impôts intercommunale** : Daniel PIROU

Finances communales 2015

BUDGET PRINCIPAL

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	958 973,00 €	958 973,00 €
Investissement	945 991,00 €	945 991,00 €
Excédent global de clôture 2014 : 459.363,40 euros		

BUDGET LOTISSEMENT DE LA CLAVERIE

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	736 332,00 €	736 332,00 €
Investissement	717 970,00 €	717 970,00 €

BUDGET CCAS

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	6 860,00 €	6 860,00 €
Investissement	36,00 €	36,00 €
Excédent global de clôture 2014 : 3 455,15 euros		

BUDGET ASSAINISSEMENT

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	94 453,00 €	94 453,00 €
Investissement	305 517,00 €	305 517,00 €
Excédent global de clôture 2014 : 4 796,93 euros		

TAUX D'IMPOSITION 2015

Taxe d'habitation	10,77 %
Taxe Foncier Bâti	18,38 %
Taxe Foncier Non Bâti	52,09 %

Dépenses réalisées par la Commune en 2015

ESPACE CULTUREL

Matériel salle traiteur	12 470,40 €
Tables et chaises	9 286,31 €
Podium (avec jupe et garde-corps)	4 309,20 €
Extincteurs et panneaux d'évacuation	804,79 €
Vidéo-protection	2 637,02 €
Auto-laveuse	2816,28 €
Grilles d'exposition	1 602,60 €

ENTRETIEN COMMUNAL

Tondeuse avec bac récupérateur	16 680,00 €
Godet chargeur	11 280,00 €
Groupe électrogène	794,00 €
Deux tronçonneuses	1 196,00 €
Pompe électrique	250,20 €

DIVERS

Fournitures Rythmes scolaires	584,56 €
Défibillateur + maintenance	1 920,00 €
Totem cimetière	893,50 €

DIVERS CONTRATS

Balayage : ent. SONOBA	5 085,10 €
Curage des égouts : ent. MEYER	1 856,18 €
Elagage : ent. CARROUET	5 742,00 €
Broyage : ent. CARROUET	5 760,00 €
Contrôle électrique	1 428,34 €
Epanchage des boues	2 148,00 €
Maintenance des logiciels informatiques	3 238,80 €
Entretien des 7 écluses	8 001,60 €
Contrat de maintenance des photocopieurs	1 184,70 €

TRAVAUX DANS LA COMMUNE

Lotissement des Claveries	8 557,49 €
Curage des fossés et arasement	1 206,00 €
Espace culturel : branchement de la sonorisation	478,10 €
Espace culturel : placards et tablettes	960,00 €
Espace culturel : solde des travaux	143 460,56 €
Branchement de l'assainissement	9 606,06 €
Voirie + travaux des employés	28 220,56 €
Lampadaire du Colombier	830,64 €
Plantation à l'Espace Culturel	1 020,07 €
Fleurissement communal	2 500,77 €

La Mairie est ouverte :

- Du lundi au vendredi de 9h à 12h
- Un samedi sur deux : les jours d'ouverture sont affichés à la mairie et sur notre site internet.
- Permanence du Maire et de ses Adjoints : sur rendez-vous.

1, rue de la Grande Montagne
89220 ROGNY-LES-SEPT-ECLUSES
Tél : 03 86 74 51 78 - Fax : 03 86 74 56 91
Site : www.rogny-les-7-ecluses.com
Service administratif : mairie.rogny@orange.fr

L'équipe communale :

- Secrétaire de mairie : **Sabrina CHARENTON**
- Secrétaire d'accueil : **Laura DAMIENS**
- Agent tourisme : **Florence SEIGNEUR**
- Restauration scolaire :
Katia VERON et **Emerick NEVEU**
- Agent d'entretien des salles communales, mairie et école :
Katia VERON et **Marie-Christine ANQUETIL**
- Agent d'entretien voirie et espaces verts :
Jacky GRENOT, **Denis PETIT**, **Judicaël CLOISEAU**
et **Romain FONTAINE-GUENEL**
- Agent postal : **Marie-Christine ANQUETIL** et
Amandine PANCHOUT en remplacement
- Rythmes scolaires :
Katia VERON et **Emerick NEVEU**

L'Agence Postale :

Est ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h. Départ du courrier tous les jours à 12h, sauf samedi.
Tél : 03 86 74 54 17

Tickets de cantine :

Nous rappelons aux parents d'élèves que les repas étant commandés une semaine à l'avance à la maison de retraite de Champcevrains, il vous est demandé de vous présenter en Mairie pour acheter vos tickets pour le mois suivant, impérativement avant le dernier MARDI du mois en cours.

Possibilité d'acheter, pour ceux qui le souhaitent, deux mois consécutifs.

Nous rappelons également qu'en cas d'absence de vos enfants à la cantine scolaire, pour cause de maladie, les repas ne seront pas décomptés sous réserve de présentation d'un certificat médical.

Les certificats médicaux sont à transmettre en MAIRIE et non à l'école.

Merci de votre compréhension,

Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) :

A la DDT Auxerre - BP79
3, rue Monge - 89011 AUXERRE.
Tél : 03 86 48 41 00 / ddt-anah@yonne.gouv.fr

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) :

16-18, boulevard de la Marne à AUXERRE
Tél : 03 86 72 87 19 / contact@caue89.fr

Le CAUE a pour missions :

- L'information et la sensibilisation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.
- L'information et le conseil aux particuliers qui désirent construire ou rénover, afin d'assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant.
- Les conseils aux collectivités locales sur leurs projets d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement,
- L'information des maîtres d'ouvrages et des professionnels.

Les CAUE sont présents dans 90 départements de France métropolitaine et d'Outre-Mer.

Balayage des rues 2016 :

Jours de balayage des rues : 11/01, 14/03, 18/04, 23/05, 27/06, 01/08, 05/09, 17/10, 14/11.

Le balayage des rues entraîne un coût pour la commune (voir page 3), donc afin que cette prestation soit réalisée dans les meilleures conditions, nous vous rappelons d'enlever vos véhicules la veille du passage.

CCAS :

Pour la rédaction de vos courriers, dossiers ou pour toute demande personnelle, une permanence est assurée le mercredi matin par Jacqueline HENRIAT.

Autres dates sur rendez-vous au 03 86 74 51 78 au secrétariat de Mairie.

Service national :

Recensement en vue de la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD). Les jeunes gens et jeunes filles nés en 1999 doivent se faire recenser au service Accueil de la Mairie dans les trois mois qui suivent leur seizième anniversaire. (se munir de sa carte nationale d'identité et du livret de famille de ses parents).

Horaires de cars Paris-Rogny-Paris

Départ de Paris - Place d'Italie :

Lundi au vendredi	: 16h00	Arrivée à Rogny : 18h37
Samedi	: 10h15	Arrivée à Rogny : 12h17

Départ de Rogny - Arrêt de bus rue André Henriat :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi	: 7h32	Arrivée à Paris : 9h40
Mercredi	: 13h38	Arrivée à Paris : 15h30
Samedi	: 7h22	Arrivée à Paris : 9h30
Dimanche	: 17h35	Arrivée à Paris : 20h00

Modification éventuelle les jours fériés. Pas de réservation.

Etre présent 10 minutes à l'avance.

Demander la liste complète des horaires Saint-Fargeau-Paris à l'Office de Tourisme.



Tarifs municipaux :

Services en mairie :

- Photocopie : 0,30 € / la copie
- Fax : 0,30 € / l'envoi

Espace culturel :

Habitants de la commune :

- 200 € pour un jour
- 300 € pour deux jours

Personnes extérieures à la commune :

- 300 € pour un jour
- 450 € pour deux jours

Cautionnement demandé :

- 500 €

Associations locales :

- Gratuit

Pour toute location, y compris les associations locales, du 15/10 au 15/04 (période hivernale), une participation de 50€ sera demandée pour le chauffage.

Cantine :

- 3,50 €/repas

Garderie périscolaire :

- 1,00 € le matin
- 0,50 € le soir

Tarifs Concessions Cimetière :

- Temporaire (15 ans) : 60 €
- Trentenaire : 165 €
- Cinquantenaire : 275 €

Tarifs Columbarium et caves urnes :

- 15 ans : 450 €
- 30 ans : 705 €
- 50 ans : 1 305 €
- Jardin du souvenir : gratuit

Destruction des nids :

Depuis plusieurs années, la destruction des nids de guêpes, frelons et autres nuisibles n'est plus effectuée par les pompiers, mais peut être réalisée par des entreprises agréées dont la liste est disponible en Mairie ou sur le site de la commune.



Retrouvez toutes nos actualités administratives, culturelles, associatives, vos petites annonces sur notre site internet

www.rogny-les-7-ecluses.com

 Rejoignez-nous !

facebook

Création d'une Page Facebook pour encore **plus de contacts avec Vous dès 2016 !**

LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Harmonisation de la collecte : ce qui change (ou pas)



DEPUIS LE 30 MARS 2015,
LA COLLECTE DES DECHETS
EST REALISEE
LE VENDREDI



Après 7 années sans modifications majeures, une nouvelle organisation de collecte des déchets ménagers a débuté le 30 mars 2015 afin d'optimiser le fonctionnement (création de secteurs géographiquement homogènes, jours de ramassage rationalisés, fréquence des tournées...).



Quelques règles de collecte qui ne changent pas

- Ne pas déposer de déchets verts à côté de votre bac vert. Le bac vert est destiné à la collecte des biodéchets (déchets de cuisine). Les déchets verts (déchets de jardin) sont tolérés dans la limite du volume du bac. Les déchets verts déposés à côté ne seront pas collectés. Vous devez les composter dans votre jardin ou les apporter en déchetterie.
- Ne pas mettre vos sacs d'ordures ménagères dans le bac vert. Pour les protéger des animaux sauvages vous pouvez les mettre sur le dessus ou acheter un bac à ordures ménagères normalisé (norme NF EN 840) similaire au bac vert mais d'une autre couleur. Plus solide et plus adapté à notre système de collecte, il aura une durée de vie bien plus importante.
- Présentez le bac à biodéchets couvercle fermé, sans tasser pour en faciliter le vidage.
- Pensez à sortir vos poubelles la veille au soir, les horaires de passage étant fluctuants.

Pour toutes questions concernant la collecte, appelez le Syndicat mixte de la Puisaye au 0800 584 762.

LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

JOURS FÉRIÉS 2016

Il n'y a pas de collecte les jours fériés et la tournée du jour férié et des jours suivants de la semaine est décalée d'un jour, jusqu'au samedi.



Jours fériés	1 ^{er} de l'An 1 ^{er} janvier	Pâques 28 mars	Ascension 5 mai	Pentecôte 16 mai	Fête Nationale 14 juillet	Assomption 15 août	Toussaint 1 ^{er} novembre	Armistice 1918 11 novembre
Jour de collecte	Samedi 2 janvier	Samedi 2 avril	Samedi 7 mai	Samedi 20 mai	Samedi 16 juillet	Samedi 20 août	Samedi 5 novembre	Samedi 12 novembre

Une QUESTION ?

N° Vert 0 800 584 762

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

OU

jerecycle@smpuisaye.fr

www.smpuisaye.fr



Nouveau : des boîtes à piles sont disponibles à la mairie et l'agence postale pour les recycler !

Relais de Services Publics de Bléneau

• Le social

- Le Conseil Départemental par le biais de travailleurs sociaux et de conseillères en économie sociale et familiale.
- La Caisse d'Allocation Familiale par le biais du Visio-accueil.
- COALIA : Accompagnement Socioprofessionnel des bénéficiaires du RSA orientés par le Conseil Départemental.
- Une Médiatrice du PACT (Protection Amélioration Conservation Transformation) intervient pour la gestion des impayés d'énergie (EDF, eau, gaz, bois...).
- Le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM).

• La santé

- La Protection Maternelle Infantile.
- L'ANPAA (Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie).

• L'emploi

- La Mission Locale (pour les jeunes de 16 à 25 ans).
- Pôle Emploi (pour les plus de 26 ans) Visio-accueil.

• Le logement

- L'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement).

• Le droit

- Le Conciliateur aide les personnes à trouver des solutions dans divers conflits (conflits de voisinage, avec les institutions...).

• Les passeports biométriques

- 80 passeports biométriques ont été fabriqués depuis le début de l'année
- et 82 cartes nationales d'identités.

	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	Travailleurs Sociaux uniquement sur rendez-vous - (9h - 12h)	PMI 2 ^e lundi de chaque mois
MARDI	Visio-accueil CAF - (10h30 - 12h) ADIL (10h - 12h) - 4 ^e mardi tous les 2 mois	Conciliateur (14h - 16h) - 2 ^e mardi de chaque mois PACT (14h - 16h30) - un mardi sur deux
MERCREDI		Visio-Accueil Pole-Emploi uniquement sur convocations de 13h30 à 16h30 RAM (14h-16h30) - le 2 ^e mardi de chaque mois
JEUDI	Visio-Accueil MSA de 10h à 12h et de 14h à 16 h	Mission Locale dernier jeudi du mois uniquement sur RDV
VENDREDI		FERME

Numéros de téléphone à retenir :

- les secours pour les téléphones mobiles :	112
- Service de garde - SAMU :	15
- Gendarmerie :	17
- Pompiers :	18
- Infirmières Sandra NEROT et Stéphanie GERARD :	03 86 74 96 76
- Pharmacie BELLOT :	03 86 74 54 64
- Mairie :	03 86 74 51 78
- L'Agence Postale :	03 86 74 54 17
- Taxi des 7 écluses :	03 86 74 53 12 ou 06 76 47 59 60
- Office de Tourisme :	03 86 74 57 66
- Allô, Service Public :	39 39
- Pôle Emploi :	39 49
- CPAM :	36 46
- Pharmacie de garde :	32 37
- Relais de Services Publics de Bléneau :	03 86 74 82 28
- Service technique lignes téléphoniques :	10 13
- Dépannage EDF :	09 726 750 89



Démarches administratives

PIÈCES DÉSIRÉES	OÙ S'ADRESSER	PIÈCES À FOURNIR	COÛT	OBSERVATIONS
Acte de naissance (validité 3 mois)	Mairie du lieu de naissance	Indiquer date de naissance, nom et prénoms	Gratuit	
Acte de mariage (validité 3 mois)	Mairie du lieu de mariage	Indiquer date de naissance, nom et prénoms	Gratuit	
Acte de décès (validité 3 mois)	Mairie du lieu de décès ou mairie du dernier domicile du défunt	Indiquer date de décès, nom et prénoms (nom de jeune fille éventuellement)	Gratuit	
Duplicata de livret de famille	Mairie du lieu de résidence	Fournir l'état civil des conjoints et des enfants pour remplir une demande de duplicata en mairie	Gratuit	
Carte grise	Mairie du domicile ou Préfecture Internet	Ancienne carte grise, pièce d'identité, justificatif de domicile, chèque bancaire ou postal ou mandat-cash, contrôle technique (si véhicule d'occasion)	Montant selon l'année et la puissance du véhicule 6,50 € de frais de dossier inclus dans le prix	Adresser le chèque à l'ordre du Trésor Public. Gratuit si changement de domicile (pour les nouveaux modèles), pour les anciens modèles : 2,50 €
Permis de conduire, perte et vol	Vol : la déclaration de vol se fait à la gendarmerie Perte : la déclaration se fait directement à la Préfecture. En revanche, pour le reste, le dossier peut-être fait à la mairie du domicile ou directement en Préfecture	- 2 photos d'identité récentes et identiques - 1 justificatif de domicile - 1 photocopie du permis de conduire - en cas de perte ou vol : photocopie du récépissé de déclaration de perte ou de vol. - Formulaire complété et signé pour le renouvellement du permis. Enveloppe max 50 g		
Certificat de nationalité française	Greffe du tribunal d'instance du domicile	Livret de famille et toute pièce prouvant la nationalité	Gratuit	
Carte nationale d'identité (validité 15 ans pour les cartes délivrées à partir du 02/01/2004 pour les majeurs ; pour les mineurs : validité 10 ans.)	Mairie du domicile, présence obligatoire de l'intéressé pour prise d'empreinte + signature	- 2 photos d'identité, 1 justificatif de domicile (EDF ou téléphone), acte de naissance, livret de famille, ancienne carte (présence d'un des parents pour les mineurs) - en cas de divorce : photocopie du jugement de divorce - en cas de perte ou de vol : déclaration de perte (Mairie) ou de vol (Gendarmerie)	Gratuit	La carte d'identité est gratuite ; cependant le renouvellement est soumis à un droit de timbre de 25 € si la précédente carte n'est pas présentée au dossier
Passeport (validité 10 ans)	Relais de Services Publics à Bléneau ou autres Relais			
Dossier de mariage	Mairie du domicile	Venir en mairie chercher le guide des futurs époux avec les imprimés à remplir, extrait d'acte de naissance et pièce d'identité des 2 conjoints + pièces d'identité des témoins et justificatif de domicile des futurs époux	Gratuit	
• Carte d'électeur • Inscription sur les listes électorales	Mairie du domicile Jusqu'au 31 décembre de l'année en cours	- Carte d'identité, justificatif de domicile (quittance de loyer ou EDF) - Ancienne carte électorale	Gratuit	Avoir 18 ans et être de nationalité française
Casier judiciaire	Casier judiciaire national 44079 Nantes Cedex	Justificatif d'état civil obligatoire uniquement pour les personnes nées à l'étranger	Gratuit	Les demandes peuvent être effectuées sur Internet : www.cjn.justice.gouv.fr
Légalisation de signature • Titre de séjour • Naturalisation	Mairie Directement en Préfecture Internet Plateforme Régionale de Dijon depuis le 01/10/15	La signature à légaliser doit être faite devant un Officier de l'État Civil avec carte d'identité	Gratuit	Présence obligatoire http://89.accueil-etrangers.gouv.fr
Attestation d'Accueil	Mairie du domicile		30 € en timbres fiscaux	
Certificat d'hérédité	Notaire			

En cas de vol de vos papiers d'identité, veuillez vous adresser à la gendarmerie

LES DIFFERENTES AUTORISATIONS D'URBANISME

1 - Certificat d'Urbanisme

a - Certificat d'Urbanisme d'information

Il informe les administrés sur les dispositions d'urbanisme applicables à la parcelle, la liste des taxes et participations et stabilise les droits à construire ou à aménager et les règles qui s'y appliquent, pour une durée limitée de 18 mois.

Composition du dossier : 2 exemplaires

Pièces à joindre :

- CERFA rempli par le demandeur
- Un plan de situation permettant de localiser le terrain dans la commune.

b - Certificat d'Urbanisme opérationnel

Il précise si le terrain peut être utilisé ou non pour la réalisation de l'opération projetée. Cet accord porte exclusivement sur la localisation de l'opération à l'emplacement considéré. Il informe des formalités à accomplir préalablement à la réalisation de l'opération (autorisation de défrichement, permis de construire, etc...).

Composition du dossier : 3 exemplaires

Pièces à joindre :

- CERFA rempli par le demandeur
- Plan de situation
- La nature de l'opération projetée + une note descriptive succincte de l'opération.

2 - Permis de construire

Pour les constructions au-dessus de 20m²

Composition du dossier : 2 exemplaires + 1 supplémentaire si soumis à l'Architecte des Bâtiments de France (ABF).

Pièces à joindre :

- Le plan de situation
- Le plan de masse
- Un plan en coupe du terrain et de la construction
- La notice décrivant le terrain en présentant le projet
- Le plan des façades et des toitures
- Le document graphique permettant d'apprécier l'insertion du projet de construction dans son environnement
- La photographie permettant de situer le terrain dans l'environnement proche
- Une photographie permettant de situer le terrain dans le paysage lointain.

3 - Déclaration préalable

Pour les constructions inférieures ou égales à 20m²

Composition du dossier : 2 exemplaires + 1 supplémentaire si soumis à l'ABF

Pièces à joindre : Idem que pour les permis de construire

Les CERFA et notices sont téléchargeables sur Internet : <https://www.service-public.fr/>

Agence Postale

Agence postale de Rogny :

Ouverte 6 jours sur 7, du lundi au samedi de 9h à 12h.

Levée du courrier du lundi au vendredi à 12h.

Pas de départ le samedi.

Services courrier et colis :

- Vente de timbres-poste à usage courant
- Vente d'enveloppes prêt-à-poster, lettres suivies, emballages colissimo, emballages Chronopost
- Fourniture d'autres produits courrier sur commande
- Dépôt des objets y compris recommandés et Chronopost (hors objets sous contrat, objets en nombre et valeur déclarée)
- Retrait des lettres, colis en instance et Chronopost (hors valeur déclarée)
- Services de proximité (contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, abonnement mobilité et prêt-à-poster de réexpédition).

Services financiers :

- Retrait d'espèces sur CCP, Post épargne ou Livret d'Épargne du titulaire dans la limite de 350 euros par période de 7 jours.
- Emission de mandat cash, dans la limite de 350 euros par opération
- Pour toute opération concernant les produits financiers, votre agence postale communale de Rogny sera votre relais avec le bureau de poste de Bléneau.

- Vente de cartes prépayées pour téléphones portables La Poste Mobile.

- Règlement par carte bancaire à partir de 5 euros.
- Retrait avec carte bancaire à partir de 20 euros.

Bureau de Poste de Bléneau

13, rue d'Orléans

Horaires :

- lundi : 9h à 12h
- mardi, mercredi, jeudi : 9h à 12h et 13h30 à 16h30
- vendredi : 9h à 12h
- samedi : 9h à 11h30

Levée du courrier du lundi au vendredi à 13h.

- La Banque Postale : 36 39
- Service courrier particuliers : 36 31
- Service courrier entreprises : 36 34

Pour tout savoir sur La Poste :

www.laposte.fr
www.labanquepostale.fr
www.laposte.net



Naissance :

13 juin : Ethan NAUDET



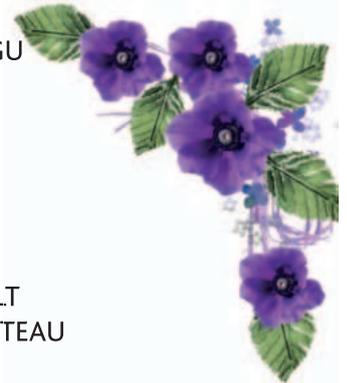
Mariage :

6 juin : Noëlle DUCLOS et Alain DUFRECHOU



Décès :

11 janvier : Serge GOULOT
 4 février : Dominique MONTAGU
 19 février : Jean-Pierre LOOTEN
 27 février : Gille DESJARDIN
 1^{er} mars : André MOREAU
 5 mars : Ghislaine COFFRE
 2 avril : Raymond FLAMANT
 25 mai : Claude GUIBERT
 10 juin : Jean-Claude THIBAUT
 8 juin : Jean-Jacques COCHETEAU
 3 juillet : Gilles ALBOUY
 16 août : Michel BOURGEOIS



Recensement

Bientôt 16 ans ? pensez au RECENSEMENT
 à la mairie du domicile

Une **attestation** vous sera remise

Le recensement est obligatoire, il est à réaliser entre le jour du 16^{ème} anniversaire et la fin du 3^{ème} mois suivant

L'attestation de recensement est obligatoire entre 16 et 18 ans pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS
 Mairie de votre domicile
www.defense.gouv.fr/JDC

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2016

Le recensement de la population aura lieu en 2016 pour la commune de Rogny-les-Sept-Ecluses. Le début de la collecte commencera le jeudi 21 janvier 2016 et se terminera le 20 février 2016.

A quoi sert le recensement ?

Le recensement permet de déterminer la population officielle de la Commune.

De ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget communal : la dotation globale de fonctionnement de la Commune dépend de sa population.

Le recensement est :

- Encadré par une loi, des décrets et des arrêtés.
- Obligatoire et confidentiel.

Les deux agents recenseurs seront Marie-Christine ANQUETIL et Jean MEYER et le coordonnateur communal sera Laura DAMIENS. Ils seront munis d'une carte officielle.

Pour information, il y aura deux modes de réponses possibles :

- sur internet
- sur papier

Dans les deux cas, il y aura des feuilles de logements et des bulletins individuels à compléter.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la Mairie.

En janvier 2016, la loi ANI (Accord National Interprofessionnel) rend obligatoire la mutuelle collective dans les entreprises. De ce fait, les mutuelles vont perdre des clients qui souscrivaient auparavant des contrats individuels, et de nombreuses personnes ne sont pas concernées par ces mutuelles d'entreprises. Alors plus nous serons nombreux au sein d'une mutuelle intercommunale mieux nous pourrons négocier avec les groupes mutualistes.

UNE MUTUELLE SANTE COMPLEMENTAIRE INTERCOMMUNALE POURQUOI ?

La communauté de Communes Coeur de Puisaye c'est près de 17.000 habitants :

- 17.000 mutualistes potentiels
- 17.000 adhérents potentiels

Alors, plus nous serons nombreux, plus les prestations et les tarifs seront intéressants.

La Communauté de Communes Coeur de Puisaye souhaite, pour ces raisons, mettre en place un groupement d'achats de mutuelle en 2016 en cherchant à :

- améliorer le montant des remboursements
- vous proposer une prestation calculée au plus juste prix
- vous proposer un service personnalisé et de proximité.

UNE MUTUELLE SANTE POUR QUI ?

- Pour les salariés du domaine public (personnel communal et ou territorial),
- Pour les salariés du domaine privé (non affilié de plein droit à une mutuelle obligatoire),
- Pour les travailleurs non salariés (exploitants agricoles, commerçants, auto-entrepreneur, intermittents du spectacle),
- Pour les demandeurs d'emploi, les étudiants,
- Pour les retraités, les parents au foyer,
- Pour les bénéficiaires de la CMU,
- Pour les personnes inactives.

**Le projet est ouvert à tous les habitants de la Communauté de Communes Coeur de Puisaye
Canton Coeur de Puisaye**

UNE MUTUELLE POUR QUAND ?

Décembre 2015 - Janvier 2016	→	Distribution des questionnaires
31 mars 2016	→	Date limite du retour des questionnaires
1 ^{er} avril 2016	→	Dépouillement des questionnaires
	→	Réalisation du cahier des charges
	→	Contacts avec les mutuelles
Début mai 2016	→	Réunions d'information
	→	Distribution et présentation des propositions et des tarifs

Questionnaire disponible à la Mairie ou sur notre site internet
www.rogny-les-7-ecluses.com



Concours départemental de fleurissement 2015

Village de Rogny les 7 écluses, 1^{er} prix Villes et Villages Fleuris (3^e catégorie)

Camping des Lancières : Félicitations du Jury

Ecluse Saint-Joseph : Félicitations du Jury

Chambres d'hôtes de la Crasne : Félicitations du Jury



Concours communal de fleurissement 2015

Catégorie « Commerces »

- 1^{er} prix : Bar PMU Le Colombier
- 2^e prix : Restaurant La Belle Epoque

Catégorie « Terrasses »

- 1^{er} prix : M. Jean-Marie BISSON
- 2^e prix : Mme Nicole PETIT
- 3^e prix : Mme et M. Serge GUILLOTEAU
- : Mme Patricia BEUNET
- : Mme et M. Francis SERRA
- : Mme et M. Gilbert MOLLE

Catégorie « Jardins »

- 1^{er} prix : M. et Mme Colette BOULMIER
- 2^e prix : M. et Mme Josiane JULIEN
- 3^e prix : Mme Renée DUQUENEL
- Encouragements : Mme Paulette MILLOT

Catégorie « Ecluses »

- 1^{er} prix : M. Gérard SEMENCE
- 2^e prix : M. Clodomir VIGNIER

Catégorie « Façades »

- 1^{er} prix : Mme Josiane CHARENTON
- 2^e prix : Mme Denise RAT

Catégorie « Hébergements touristiques »

- 1^{er} prix : Mme Elisabeth BAUDIN et M. André VEAULIN



Action communale

Travaux réalisés par les employés communaux en 2015 :

- Lavoir : gouttières et fleurissement,
- Toilettes publiques Quai Sully : gouttières et peinture intérieure,
- Point à temps (réparation de la voirie),
- Elagage et divers travaux de tonte et entretien,
- Entretien journalier de la station d'épuration,
- Entretien hebdomadaire des pompes de relevage,
- Réparation du tampon des eaux pluviales,

A cela s'ajoutent les imprévus comme la bourrasque de vent du 24 août dernier qui les a contraints à dégager un platane de la route devant le Quai Sully.



Travaux réalisés en 2015 :

- Fin des travaux du Lotissement des Claveries (dont la plantation de 15 pommiers, 6 lauriers, 7 photinias et l'engazonnement),
- Curage des fossés au chemin vert, rue du Moulin Jarriat et route de Breteau avec arasement,
- Fin des travaux de l'espace culturel et touristique,
- Création de trois branchements d'assainissement,
- Changement d'un branchement d'assainissement,
- Voirie rue du Raisin et chemin du Gaufre,
- Remise en état d'un lampadaire Lotissement du Colombier.

Travaux prévus en 2016 :

- Réhabilitation du réseau des eaux usées,
- Aménagement des 7 écluses,
- Réfection extérieure de l'Office de Tourisme,
- Remise en état du ponton des bateaux à pédales,
- Création d'un chemin piétonnier au Lotissement du Colombier,
- Installation électrique dans l'île et éclairage du terrain multisports,
- Divers travaux de réfection des quais,
- Travaux de voirie,
- Eclairage de la zone industrielle,
- Diagnostic énergétique des bâtiments communaux,
- Travaux concernant le podium de l'île

Des animations à l'Espace culturel en 2015

Notre nouvel espace culturel a accueilli plusieurs animations en 2015 : exposition de peinture, exposition photographique, pièce de théâtre, cérémonie de la Sainte Barbe ainsi que plusieurs repas et locations privées. Une réussite pour sa première année !



Le Château d'eau !

Notre château d'eau se situe à la Brenellerie.

Des travaux ont eu lieu sur le château d'eau, propriété du syndicat des eaux. Ils concernent l'étanchéité intérieure de la cuve (surface environ 160m²), l'étanchéité du dôme extérieur et la réfection de la sous face de la coupole. Des travaux de métallerie sécurisation ont également été effectués. Ces travaux sont pris en charge par le syndicat des eaux, subventionnés à 30% par l'agence de bassin Seine-Normandie. Ils n'ont eu aucune incidence sur la distribution d'eau.



Nettoyons la nature !

L'école primaire de Rogny les 7 écluses a participé à l'opération « Nettoyons la nature » le 25 septembre dernier dans les rues de notre village. Belle initiative et bonne implication des enfants et des parents accompagnateurs.

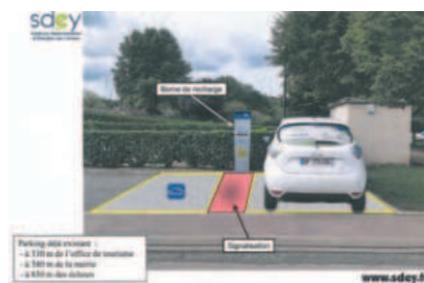
Implantation d'une borne électrique avec Totem de service au Quai Sully

Le Syndicat Départemental d'Énergie de l'Yonne a élaboré un

schéma départemental d'infrastructures de recharges pour les véhicules électriques. La municipalité souhaite participer à ce schéma avec l'installation d'une borne électrique avec totem de services (compteur forain, connexion WIFI..) au Quai Sully, courant de l'année 2016. La borne électrique dite « accélérée » aura une capacité de 22 KW- recharge de 50 km en 30 minutes, pour un coût de 12000.00 € HT.

Participation financière de la commune de 20 %, une subvention de l'ADEME sera versée à hauteur de 50 % et le solde de la dépense sera à la charge du SDEY.

Néanmoins, la maintenance annuelle du matériel, d'un montant de 400.00 €, reste à la charge de la commune.



Action communale

Aménagement paysager du Monument historique des 7 écluses

Le projet est lancé depuis plus d'un an. Les services des Bâtiments de France devant être consultés à chaque étape du projet, ce dernier a rencontré quelques retards.

La version définitive ci-dessous du projet sera présentée en commission des sites en début d'année à Auxerre. Après un avis favorable, les travaux pourront débuter.



Découverte du site depuis son point bas, sous le marronnier remarquable

Le projet prévoit la réalisation d'une promenade depuis une placette centrée autour du marronnier existant et s'élevant vers le ponceau de l'écluse du haut de l'ouvrage selon un angle accentuant l'effet de perspective depuis le bas du site.

Regroupement des informations au niveau de la placette

Les informations (historique du site, sécurité, tourisme) seront positionnées sur des lutrins de pierre, au bord de la placette.

Réaffirmer la symétrie de l'ouvrage grâce au remodelage des talus de part et d'autre des écluses

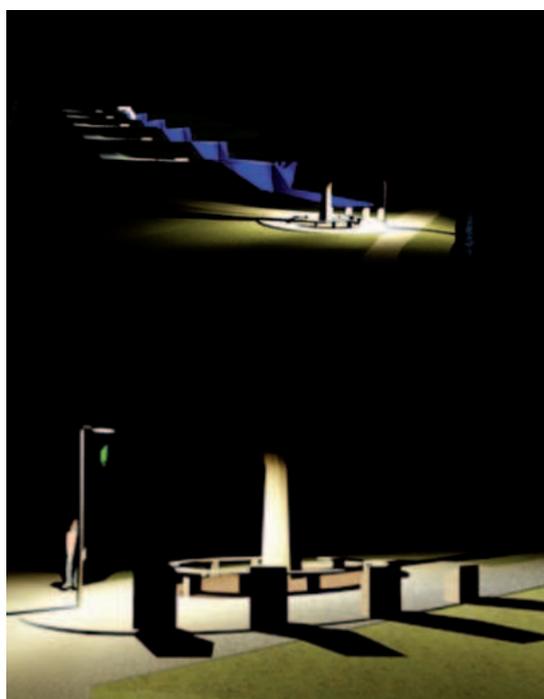
Les talus de part et d'autre de l'ouvrage étant actuellement disymétriques et affaîssés, le projet prévoit leur remodelage selon des pentes douces afin d'assurer une tenue des talus à long terme.

Création d'une promenade confortable rythmée par les écluses

- **DÉAMBULER** : une large allée à pente régulière et à revêtement stabilisé, permettra une promenade conviviale sur l'un des côtés de l'ouvrage, offrant des vues privilégiées sur celui-ci et permettant l'accès aux plateaux éclusiers où des bancs s'offriront aux promeneurs.
- **CONTEMPLER** : afin d'offrir une assise au niveau de chacun des paliers des écluses et d'en affirmer sobrement les lignes, l'installation de 5 blocs de pierre calcaire brute est proposée en guise de bancs. Les visiteurs pourront ainsi s'arrêter aux différents niveaux pour contempler l'ouvrage à loisir.
- **PROTÉGER** : un dispositif végétal protégeant l'accès au bord de l'ouvrage par les visiteurs est prévu le long des plateaux éclusiers, sur les plans horizontaux, au bord de l'ouvrage, dans le prolongement visuel des escaliers qui pourront être colonisés par les végétaux de rocaille spontanés.
- **OMBRAGER** : dix arbres alignés sont disposés parallèlement à l'allée, sur le côté opposé à l'ouvrage afin de ne pas faire obstacle à la découverte de celui-ci.

Une mise en lumière subtile de l'ensemble du site

L'ensemble du dispositif lumineux serait allumé jusqu'à minuit en juillet et août et le reste de l'année jusqu'à 22h30. L'éclairage serait installé : Placette du marronnier - Paliers des écluses - Partie supérieure de l'ouvrage.



Le plan de financement :

<u>Dépenses prévisionnelles HT</u>	
Travaux aménagement :	230.000,00 €
Honoraires cabinet architecte :	16.150,00 €
Coût total :	246.150,00 €

Recettes prévisionnelles

Subvention Conseil Départemental : (Convention reçue)	10.000,00 €
Subvention Conseil Régional : (Convention reçue)	60.087,00 €
Voies Navigables de France : (Convention reçue)	45.000,00 €
FEADER (Fonds européens) : (En attente de la convention)	60.087,00 €
Communauté de Communes Cœur de Puisaye : (En attente de la convention)	13.500,00 €
Autofinancement :	57.476,00 €
	+ TVA
TOTAL RECETTES	246.150,00 €

La lutte contre les bruits gênant le voisinage :

Les bruits de voisinage sont réglementés par l'article 5 de l'arrêté préfectoral de 1991.

Sont concernés les bruits occasionnés par des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tel que les tondeuses à gazon à moteur thermique, les tronçonneuses, les perceuses, ...

Ils peuvent être utilisés de la manière suivante :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h.



L'élimination des déchets :

Nous vous rappelons que les feux **sont interdits toute l'année.**

De plus, nous disposons d'un point propreté rue Gaspard de Coligny et nous souhaiterions qu'il reste propre et accueillant.

Le Point propreté situé Quai Sully est exclusivement réservé aux usagers du port et de l'aire de vidange



Nous tenons à vous rappeler que la Municipalité n'intervient pas sur le domaine privé mais exclusivement sur les voies publiques.

En cas de gel, nous vous rappelons que vous avez le devoir de sabler, ou saler devant votre pas de porte afin d'éviter les incidents.

Nous rappelons à chaque usager que le code de la route s'applique également en ville et que le stationnement des véhicules sur les trottoirs est gênant et dangereux, surtout aux abords de l'école.

Nos amis les bêtes : les animaux doivent être tenus en laisse sur la voie publique !

Attention : si vous êtes en possession d'un chien de 1^{re} ou 2^e catégorie vous devez impérativement le déclarer en mairie et être titulaire d'un permis de détention délivré par le Maire après présentation des justificatifs suivant :

- identification,
- assurance,
- vaccination antirabique,
- stérilisation (certificat vétérinaire) pour les chiens de 1^{re} catégorie,
- attestation d'aptitude et d'évaluation comportementale (La loi 2008-582 du 20 juin 2008).

• Relèvent de la 1^{re} catégorie les chiens sans pedigree dits « pit-bulls ou moer-bulls » assimilables aux chiens de races AMERICAN STAFFORSHIRE TERRIER et STAFFORDSHIRE TERRIER, MASTIFF, TOSA-INU.

• Relèvent de la 2^e catégorie les chiens avec pedigree de races AMERICAN STAFFORSHIRE TERRIER et STAFFORDSHIRE TERRIER, TOSA, ou encore ROTTWEILER (avec ou sans pedigree).



Avez-vous déjà pensé que... ?

- Si votre chien aboie, il peut déranger le voisinage. Vous êtes susceptible d'avoir une amende de 3^e classe.
- Votre chien en liberté pourrait mordre gravement une personne.
- Les déjections de votre compagnon peuvent occasionner une gêne pour les passants. Pensez à prendre un sac plastique lors de sa promenade quotidienne !

3 distributeurs de sacs sont installés à Rogny.



Services à la personne

ASSAD

UNA ASSAD DU CANTON DE BLENEAU

12, rue de Dreux - 89220 BLENEAU

Tél. : 03 86 74 92 80 - Fax : 03 86 74 97 55

E-mail : una.assad.bleneau@outlook.fr

Site : www.unayonne.net

Agrément Services A la Personne depuis octobre 1992

Agrément Qualité N°2012-2.89.1

Autorisé par le Conseil Général depuis 2005



L'UNA ASSAD du canton de Bléneau est une association loi 1901 à but non lucratif en exercice depuis 1969. Elle a pour objet de **faciliter le maintien à domicile** des personnes en difficulté en raison de leur âge ou de leur état de santé en organisant les interventions d'un **personnel qualifié**.

Nous mettons à votre disposition

- **un service d'aide aux tâches ménagères, aux courses et aux toilettes simples**, Service Prestataire et/ou Service Mandataire
- **un service de soins pour les toilettes complexes**, SSIAD pour 25 places personnes âgées et 1 place adulte handicapé de moins de 60 ans
- **le transport accompagné des personnes en dehors du canton** pour des activités de loisirs ou autres. Cette prestation est soutenue financièrement par la caisse de retraites du régime général mais aussi par les caisses de retraites complémentaires pour les personnes de plus de 80 ans.
- **un service de garde d'enfants à domicile à des horaires atypiques**, offrant la garde de vos enfants à votre domicile en dehors des heures d'ouverture des crèches avec les mêmes aides financières CAF que les crèches.

Nous nous spécialisons :

- **Création d'un service spécialisé Alzheimer** depuis 2012. Ce projet a été finalisé avec les SSIAD de Puisaye et a pris son siège au sein du SSIAD de Saint-Sauveur. Son but est d'intervenir au domicile de la personne dont l'affection a été reconnue en vue de préserver ou améliorer l'autonomie de celle-ci dans les activités de la vie quotidienne.
- Ouverture au gîte d'étape de Bléneau depuis le 1^{er} décembre 2014 de notre propre **Accueil de Jour itinérant en Puisaye pour malades de type Alzheimer** afin de répondre à la fois au besoin d'une prise en charge thérapeutique des personnes atteintes de maladies de la mémoire par des activités adaptées encadrées par des professionnels ainsi qu'au besoin de répit des familles. Avec en projet l'ouverture de 3 sites : Bléneau, Charny, Champignelles d'ici fin 2016.

Des conventions avec nos partenaires :

- **Présence Verte** nous permet de vous donner accès à **vos téléalarmes à domicile** à un tarif avantageux.
- L'association intermédiaire **RENOUER** nous permet de vous apporter une aide de qualité pour **vos petits travaux intérieurs-extérieurs**.
- **Un service de repas livrés à domicile**, livraison de plats cuisinés et conditionnés par la société Elite Restauration de Joigny et **l'association AlloDom** en respect des normes diététiques et des régimes alimentaires avec goût et qualité.

Notre travail en collaboration avec la MAIA, Maison de l'Autonomie et de l'Insertion des personnes en situation complexe à domicile, l'Association **France Alzheimer 89**, le **réseau OPALE** de soins palliatifs à domicile et **l'HAD**, service d'Hospitalisation à Domicile du centre hospitalier d'Auxerre **nous permet de répondre toujours mieux à vos besoins en cotoyant les réseaux professionnels compétents sur notre région**.

L'UNA ASSAD du canton de Bléneau est reconnue pour la qualité de ses prestations. L'association aura dispensée en 2015, **près de 30.000 heures d'aide à domicile**.

Les tarifs appliqués sont révisés chaque année et calculés au prix de revient réel.

Les services à la personne ouvrent droit à **réduction d'impôt** pour les personnes retraitées et à **crédit d'impôt** pour les actifs à hauteur de 50 % des sommes engagées dans la limite de 12 000€ par an.

Nos interventions sont mises en place jusqu'à **7 jours sur 7 à raison de 1 à 4 passages par jour** selon vos besoins et votre état de santé.

L'obtention du **soutien financier** des caisses de retraite, du Conseil Départemental ou encore de la CPAM ou de la CAF en fonction de chaque situation particulière est une de nos priorités.

Une permanence téléphonique est tenue 7 jours sur 7 de 7h30 à 12h et de 13h à 18h30.

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi, n'hésitez pas à nous contacter au **03 86 74 92 80** ; une solution vous sera proposée afin de pallier à vos difficultés.

Ménagez-vous !
RENOUER
s'occupe de tout !

Ménage, bricolage, jardinage, courses, garde d'enfants, aide au déménagement, surveillance temporaire de votre habitation, soins aux animaux pendant vos absences...

- 50% de déduction selon loi en vigueur
- CESU délivrés par les employeurs acceptés

Une réponse locale à vos besoins :
Puisaye - Forterre
03 86 74 01 95
stfargeau@renouer89.fr
www.renouer-auxerre.fr

Organisme local déclaré à l'Etat. n° SAPP345206488

la 1^{re} année de l'espace culturel !

2015 marque la fin des travaux de votre nouvel espace culturel.
Voici quelques exemples d'évènements ayant marqué cette 1^{re} année d'activité !



Exposition des
12 et 13 septembre 2015
Groupe des Exposants



Action touristique

TOURISME FLUVIAL DU CENTRE

2015 = 2014, mais...

Une reprise timide mais prometteuse !

Encore une fois, les plaisanciers de tous les horizons ont découvert la Bourgogne : Australie, Brésil, Canada, Etats-Unis, Israël, Nouvelle-Zélande, etc...

Sans oublier le top 5 : l'Allemagne, la Suisse, l'Angleterre, l'Espagne et la Belgique !

Cette année, nous avons participé à la célébration de l'ouverture de la saison fluviale à Briare organisée par l'ECCF et à cette sympathique occasion nous avons présenté le Sixto «prestige» aux visiteurs de ce week-end festif.

Nous étions également présents sur les habituels salons régionaux pour représenter le réseau Nicols : Moulins-Engilbert, Joigny, Sully-sur-Loire, etc...

Rendez-vous en juin 2016 pour fêter ensemble les 30 ans de Tourisme Fluvial du Centre, une surprise vous y attendra !

M.C. GAUDIN

**La Fête du nautisme
Elle aura lieu les 11 et 12 juin 2016 !**

Venez nombreux pratiquer des activités nautiques...

OFFICE DE TOURISME



La fusion de l'**Office de Tourisme Coeur de Puisaye**, regroupant les trois accueils touristiques de Rogny les 7 Ecluses, Saint-Fargeau et Toucy, est **un bel exemple de réussite**.

L'année 2015 nous a permis de consolider nos actions communes en faveur du tourisme et dynamiser nos animations habituelles.

Nous avons recueilli plus de 12.675 demandes, tous moyens confondus (guichet, courriers, mails, téléphone), dans les trois accueils touristiques d'avril à septembre 2015.

Nos animations « Coups d'cœur en Puisaye » ont une fois de plus rencontré un réel succès :

- **219 personnes** ont participé aux **13 animations** proposées par l'Office de Tourisme.
- **4 ateliers enfants** avec un total de **30 enfants** accueillis.
- **191 participants** à nos **7 randonnées à thèmes**.
- **336 personnes** ont profité de nos animations des **Journées du Patrimoine de Pays et Journées Européennes du Patrimoine**.
- **36 photos postées** sur notre mur pour notre **Concours Facebook !**
- **13 expositions** permettant de vous faire découvrir plus de 36 artistes, des élèves, ...
- **19 visites guidées** pour 547 participants.

Pour continuer dans cette dynamique, **la visibilité sur le net est incontournable** : l'industrie touristique se joue actuellement pour 80% sur l'information numérique. Ces avancées numériques demandent une adaptation constante.

Avec l'équipe nous améliorons sans cesse notre référencement sur la toile.

Nous avons ouvert un blog :**#inepuisablepuisaye**, un site dédié aux professionnels et un **compte Instagram**.

En 2016, nous nous rapprochons de nos collègues des offices de tourisme Orée de Puisaye et Portes de Puisaye pour l'élaboration d'un guide touristique et d'un agenda commun au territoire Puisaye-Forterre Val d'Yonne. Ce partenariat marque le début d'une belle aventure de développement touristique du territoire !

Je profite de l'occasion pour remercier **nos adhérents**, partenaires majeurs de l'office de tourisme, et **nos bénévoles** qui œuvrent quotidiennement au sein de notre équipe.

CAMPING

Le camping municipal a connu une belle saison 2015 avec une augmentation de près de 7% des nuitées et 26% du chiffre d'affaires.

En 2015, quelques travaux de peinture dans les sanitaires et quelques plantations ont été réalisés.



Le camping, auparavant classé en catégorie 1 étoile, n'était plus classé depuis juillet 2012. L'audit pour un classement en 2 étoiles s'est déroulé le 7 septembre dernier, sur place, avec le cabinet de contrôle. **Le classement a été prononcé en catégorie « 2 étoiles »** le 28 septembre 2015.

Un effort a également été fait sur le **fleurissement** à l'intérieur du camping et ce dernier a obtenu les **« Félicitations du Jury »** au Concours Départemental des Campings Fleuris de l'Yonne.

Le site internet a également été complètement repensé et traduit en anglais et néerlandais, d'où une belle augmentation du nombre de visiteurs en 2015.

En 2016, la Municipalité continue, comme chaque année, à le développer et en améliorer la **qualité de ses services avec l'achat d'un sèche-linge, d'un barbecue collectif, d'un nouvel hébergement de loisirs si possible, d'un panneau d'affichage et la mise en place du paiement par carte bancaire**.

Le chalet d'accueil devrait être également isolé cet hiver et le ponton des bateaux à pédales refait pour plus de sécurité.



LE VILLAGE À NOËL

Nous remercions une fois de plus les bénévoles qui œuvrent chaque année à la décoration hivernale de notre village : fabrication et installation des décorations de Noël dès le début du mois de décembre dans nos rues, sur nos ponts et sur les sapins d'ornement.

Sans oublier les commerçants qui apportent la magie de Noël dans leurs vitrines !



LE NOËL DES ÉCOLES

Il s'est déroulé le samedi 12 décembre à l'Espace Culturel de Rogny les 7 Ecluses.

Les maîtresses des écoles de Champcevais et Rogny les 7 Ecluses ont, comme chaque année, organisé un spectacle avec les enfants de chaque classe.

Une nouveauté en 2015, le spectacle de Zumba présenté par les enfants inscrits aux Rythmes scolaires et gentiment orchestré par Katia que nous remercions pour son implication !

Après toutes ces émotions, le moment tant attendu des enfants : le goûter des enfants et l'arrivée du Père Noël pour la distribution des cadeaux.

NOËL DU PERSONNEL

Comme chaque année, le Maire, les conseillers et employés municipaux se réunissent autour de leurs enfants afin de fêter Noël ensemble ! L'occasion pour les enfants du personnel de se retrouver et de recevoir un cadeau, toujours très attendu, dans une ambiance conviviale.

NOËL DE NOS AÎNÉS

Cette année encore la municipalité a pensé aux administrés ayant 70 ans et plus et étant électeurs à Rogny. Comme tous les ans à la même époque, les conseillers municipaux ont distribué 90 colis de Noël aux personnes seules et 40 colis de Noël à des couples.

Les colis sont garnis d'un bloc de foie gras, un plat principal, des confitures, un Lubéron rouge, un Crémant de bourgogne, des galettes bretonnes et une compote.

GARDERIE

Le Maire a mis en place une garderie municipale depuis septembre 2014.

- le matin de 7h45 à 8h50
- le soir de 16h30 à 17h00

Cette garderie, gérée par Katia VERON accueille cette année 5 enfants.

Pour toute inscription, n'hésitez pas à vous adresser à la Mairie.



LES RYTHMES SCOLAIRES

Le système des rythmes scolaires est instauré à l'école de Rogny les 7 Ecluses chaque après-midi de 15h45 à 16h30 sauf le mercredi. On compte actuellement 34 enfants inscrits.

Des activités diverses et variées leur sont proposées (expériences, Kapla, jeux extérieurs, activités manuelles pour la Saint-Valentin, Noël, etc...). Une nouveauté cette année : la danse qui remporte un succès auprès des enfants !

Ces nouvelles activités scolaires sont encadrées par deux employés communaux : Katia VERON et Emerick NEVEU.

Les lundis et jeudis, des membres de l'association « Les Peintres en Liberté de Rogny », Mmes TARGA, LESAGE, GAUJARD et M. JULIEN, interviennent pour réaliser avec les enfants des activités de dessins, peintures et créativité.



L'école élémentaire de Rogny, située rue Léon Jaupitre, en face de la pharmacie, est composée de 2 classes :

- une classe de CP-CE1-CE2 avec 19 élèves, enseignante et directrice : Mme De Zaleski, en poste depuis 2001-2002.
- une classe de CE2-CM1-CM2 avec 16 élèves, enseignantes : Mme Lespagnol, remplacée par Mme Martellière (lundi, mardi et jeudi) et Mlle Lettry (vendredi).

L'école commence à 9h et se termine à 15h45. De 15h45 à 16h30, il y a les **ateliers périscolaires encadrés par Mme Véron et M. Neveu**, aidés certains jours par de **courageux bénévoles**, que nous remercions. Les enfants ont la chance d'y faire de nombreuses activités physiques et manuelles.

La cantine est gérée par la mairie et surveillée par Mme Véron et M. Neveu. Le ménage et la surveillance du car le matin sont assurés par Mme Véron. La surveillance du car le soir est assurée par M. Neveu. Les repas sont préparés par la maison de retraite de Champcevais.

En janvier 2015, toute l'école est partie 5 jours en classe de neige à Lamoura dans le Jura. Cela a coûté près de 17 000 €. Le jeudi 3 décembre 2015, nous sommes allés au Cabaret de la Ruche Gourmande à Perreux pour voir le spectacle de Cendrillon, sortie qui a coûté 1 104 €. Afin de financer ces sorties, nous organisons chaque année **un loto (19 mars 2016)**, **une kermesse (25 juin 2016)** et **un après-midi Carnaval (6 février 2016)**. Nous vous y attendons nombreux. Les mairies de Rogny et de Champcevais participent également financièrement aux sorties scolaires ainsi que certaines associations. Nous les remercions tous chaleureusement.



Les élèves vont aussi chaque année au gymnase de Bléneau, ainsi qu'à la piscine de Saint-Maurice-sur-Aveyron. Ils se rendent également tous les 15 jours à la **bibliothèque-médiathèque de Bléneau** où ils sont **accueillis par Nathalie Billiette**. Les relations avec les résidents de la maison de retraite se poursuivent, les enfants y sont allés en octobre pour la semaine du goût et en décembre pour leur présenter un spectacle de Noël.

Enfin, la réussite de l'école repose sur l'investissement des enseignants, de la mairie, des associations du village et des parents d'élèves. C'est ensemble que nous construisons l'avenir de nos enfants.



CLUB DE L'AMITIÉ

Présidente : Françoise Serra

Tout d'abord nous tenons à remercier Monsieur le Maire de Rogny ainsi que le personnel de l'Office du Tourisme et Communal, l'ensemble des bénévoles et des participants qui ont permis d'assurer le succès de nos manifestations 2015.

A ce jour, notre Club comporte **un nombre d'adhérents conséquent** (114) avec des activités suivies : Couture les lundis après-midi et jeux de cartes et autres les jeudis après-midi.

Pour 2015, le renouvellement des membres du Bureau et du Conseil d'administration a permis de diversifier à une cadence soutenue l'ensemble de nos manifestations : **Spectacle André Rieu** au Zénith d'Orléans, **1^{er} Marché aux Fleurs et aux Végétaux** sur l'île aux bois avec les Peintre en liberté (malgré le temps déplorable il a connu un grand succès - à renouveler), **2 repas** « Fête des Mères » et « Fin d'année », **Brocante et Vide-greniers** pendant 2 jours sur le quai Sully (avec une moyenne de 90 exposants par jour), **sortie** « Spécial MUSIC-HALL », **concours de belote** par équipes (40 équipes inscrites), **sortie** les « Lumières de Lyon » sur 2 jours.

Calendrier des manifestations prévues pour 2016 :

- **28 janvier** journée « Prévention Santé Seniors »
- **13 mars** concours de belote
- **6 avril** sortie « Holiday on Ice » au Zénith d'Orléans,
- **8 mai** 2^e Marché aux Fleurs et Végétaux
- **5 juin** repas « Fête des Mères »
- **20 et 21 août** Brocante-Vide-greniers
- **23 octobre** concours de belote
- **27 novembre** repas « Fin d'année »
- **11 décembre** participation au « Marché de Noël de Rogny ».

A cette date, le calendrier pour 2016 n'est pas figé. D'autres manifestations ou sorties sont en projet et vous seront communiquées en temps voulu.

L'Assemblée Générale 2016 est prévue le dimanche 24 janvier à 14h30 à la Salle des Mariages de la mairie de Rogny.

La Présidente et tous les Membres du Club de l'Amitié de Rogny vous souhaitent une très bonne année 2016 et tous les nouveaux adhérents seront les bienvenus.



LES SPHÈRES DES ÉCLUSES



Les sphères des écluses, association créée en avril 2015.

Elle est composée de trois membres dont :

- **Monsieur Mira Laurent** (Président)
- **Monsieur Bornat Joël** (Secrétaire)
- **Monsieur Petit Denis** (Trésorier)

Nous avons créé cette association afin d'avoir **des activités de loisirs** au sein de notre village.

La principale activité sera **d'organiser des concours de pétanque** à plusieurs dates de l'année 2016.

Nous organiserons d'autres manifestations : **un loto** programmé en début d'année 2016 à la date du **28 février**, nous serons présents à la **Fête de la Musique** pour la restauration, nous offrirons **un goûter aux enfants** participant aux animations de la commune pour la fête du 14 juillet.

Notre association organisera un concours au profit des écoles de Rogny et Champcevais.

CONVI'SPORT



Depuis la dissolution du GROUPEMENT RECREATIF, et grâce aux dons généreux (matériel et financier), nous avons repris l'activité de la gymnastique les lundis et jeudis soir. Nous remercions M. DERIAZ ancien Président ainsi que les membres de son bureau, pour nous avoir fait confiance à la reprise de l'activité sportive à Rogny.

CONVI'SPORT est une association BLENAVIENNE créée depuis le 19 juin 2013. Elle est affiliée à la FFEPGV. Les activités sportives proposées sont :

- **RENFORCEMENT MUSCULAIRE**, le lundi de 18h30 à 19h30 à l'Espace Culturel.
- **L. I. A. : LOW IMPACT AEROBIC** (danse tonic), le jeudi de 18h30 à 19h30 à l'Espace Culturel.

Les activités à Bléneau sont :

- **MARCHE NORDIQUE** un dimanche tous les quinze jours de 9h30 à 11h30.
- **DANSE** (enfant 7-12ans) le mardi à la salle des trois muriers de 18h à 19h.
- **STEP** le mardi à la salle des trois muriers de 19h15 à 20h15.

La section danse est ouverte depuis septembre 2015 pour les enfants de 7 à 12 ans. Lors des kermesses des écoles de **ROGNY LES SEPT ECLUSES/CHAMPCEVRAIS** (25/06/2016) et **BLENEAU** (26/06/16) les enfants présenteront leurs chorégraphies.

Les cours sont assurés par **Emmanuelle GAQUIERE**, diplômée.



Tarif : (licence 2015/2016 : 23,50€
Adulte – 18,50€ Enfant)
Cotisation annuelle licence comprise :
1 cours : 90 € - 2 cours : 145 € – 3 cours
210 € / DANSE enfant : 85 €



Vous aimez bouger, alors, venez nous rejoindre, il n'est pas trop tard.
(Possibilité d'inscription en cours de saison à moindre coût)

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter au 06 24 36 55 49

VOISINS SOLIDAIRES à ROGNY

Depuis 2009, nous organisons la **Fête des Voisins à Rogny**. Vous êtes nombreux à venir y participer, et c'est à chaque fois un moment chaleureux et joyeux !

La Fête du Beaujolais Nouveau, qui avait été annulée en raison de la rénovation de la salle des fêtes, a repris cette année, et a eu beaucoup de succès. En 2016, ces deux fêtes sont reconduites, et vous y êtes chaleureusement conviés.

Donc, pour l'année 2016, **l'association Voisins Solidaires organise :**

- **La Fête des Voisins : mardi 31 mai**, à partir de 19h, dans la cour de l'école.
- **La Fête du Beaujolais Nouveau : vendredi 25 novembre**, à partir de 18h30, dans l'Espace Culturel.

N'oubliez pas que « Voisins solidaires », c'est aussi un groupe de personnes sympathiques et motivées qui sont prêtes à vous rendre un petit service ponctuel.

Et si, justement, **vous avez besoin d'un coup de main** ou que **vous avez quelques moments de libre** pour en donner un, n'hésitez pas à nous contacter au **06 31 70 16 50**.



Je remercie Mmes Cathy Atlan, Colette Moutard et Noëlle Neyens, ainsi que MM. Daniel Gillet et Gérard Neyens pour leur aide précieuse, leur gentillesse et leur efficacité.

Fortunade Daviet-Noual

de Rogny : 06-31-70-16-50.

Site internet de l'association : <http://www.voisinssolidaires.fr/>

COMITÉ DES FÊTES

Président : André VEAULIN

Cette année, votre Comité des Fêtes a bien réussi toutes ses festivités.

Notre feu d'artifice du 25 juillet a bénéficié d'une météo agréable pour permettre aux milliers de spectateurs d'apprécier ce spectacle que tout le monde qualifie d'exceptionnel. Ce que je constate de tout à fait exceptionnel aussi est l'engagement de notre équipe de bénévoles qui chaque année se dévoue sans modération pour l'accueil et la parfaite réussite de cette merveilleuse soirée.



Le succès d'une telle soirée doit se partager avec une équipe d'artificiers de haut niveau technique et artistique accompagnée des sonoriseurs et éclairagistes.

A partir de 18h fanfare, banda et tambours défilent pour le plus grand plaisir des spectateurs, les jeunes enfants sont aussi de la fête en se grimant le visage, à 21h l'envol de milliers de ballons avec leur petite carte annoncera le lieu et la beauté de ce spectacle. L'orchestre Now Name jouera face au parking des Sept Ecluses jusqu'au départ des tableaux d'artifice et terminera la soirée.

Notre plus belle fête terminée maintenant, dès le lundi, il faut tout nettoyer, démonter, ranger, empiler et recenser soigneusement tout notre matériel qui servira à la prochaine saison. Malgré tout, c'est la préparation qui demande un travail important pour l'ensemble des membres du Comité à qui j'adresse tous mes remerciements pour leurs dévouements et engagements à poursuivre l'organisation de cette importante manifestation qui valorise notre village.

Au printemps à la randonnée de nombreux marcheurs appréciant l'air pur et la beauté de nos paysages sans oublier le régal du traditionnel boudin à notre stand de ravitaillement.

Notre Feu de Saint Jean aura bien éclairé et égayé la Fête de la Musique.

Début juillet à la sortie de nos bénévoles, la visite de la région du Beaujolais a permis d'apprécier et de découvrir les nombreux crus et la beauté de cette région ainsi que la ville de Beaune.

Les enfants, en présence de nombreux parents, ont collecté tous les œufs de Pâques au Porais dans une joyeuse ambiance et ont reçu les friandises à la fête de Noël.

Le nouveau calendrier reconduit l'ensemble de nos activités, n'oubliez pas le 50^e Feu le 30 juillet, le 28 et 29 mai 2016 votre Comité des Fêtes vous réunira, à de grandes festivités, au Centre Colette à Saint-Geneviève-des-Bois pour remercier tous ses bénévoles dont certains œuvrent depuis plusieurs dizaines d'années.



Je me joins à tous les membres de notre Comité pour vous souhaiter une très bonne et heureuse année 2016 ainsi que beaucoup de plaisir à l'organisation de nos fêtes.

LA TANCHE DE ROGNY

Président : Jean-Jacques POITOU

Suite aux élections du 28 novembre 2015, au 1^{er} janvier le Conseil d'administration de notre association compte désormais **14 membres**.

BILAN 2015.

190 cartes de pêche ont été délivrées en 2015 (172 en 2014). Bien que ce bilan soit très positif il n'en reste pas moins que les enfants sont de moins en moins présents au bord de l'eau, non seulement pour pêcher mais aussi pour découvrir et apprendre à protéger le milieu aquatique. **RAPPEL** : une carte de pêche pour un enfant de moins de 12 ans coûte 6 € pour l'année.

Néanmoins pour la **5^e année consécutive nous avons réservé la Fête de la Pêche aux enfants**. 35 petits pêcheurs étaient au rendez-vous et ont capturés **77 truites !** qui ont été redistribuées équitablement.

En mars 55 kg de truites ont été déversés dans la rigole de Saint-Privé autour de l'étang Neuf. De très belles pêches de carpes ont été réalisées à l'étang, de nombreux poissons dépassant les 20 kg.

Notre traditionnel concours de pêche s'est déroulé en septembre sous la pluie. Seulement **22 pêcheurs ont répondu présents.avec 13 équipes à l'américaine** l'après-midi. Le mauvais temps a découragé de nombreux adeptes.

LES PROJETS 2016.

Si le niveau de la rigole nous le permet **nous ferons un lâcher de truites autour de l'étang Neuf** fin mars ou début avril.

Le **4 Juin la Fête de la Pêche** sera réservée aux enfants. Nous participerons à la **Fête du Nautisme à la mi-juin**.

Notre **concours de pêche** aura lieu le **samedi 3 septembre**.

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à l'organisation de nos diverses activités, en particulier la municipalité et les employés municipaux.

Bonne année halieutique à tous et rendez-vous au bord de l'eau.



L'AMICALE PAROISSIALE DE ROGNY

Durant l'année, dans la salle Saint Joseph ont été organisées, **deux braderies au printemps, deux en été** au moment de la brocante du village et **deux à l'automne**. Merci à toutes les personnes qui donnent ce linge et ces bibelots mais aussi à toute l'équipe de bénévoles qui trient, rangent et présentent ce stock de vêtements, vendu à bas prix pour faire le bonheur de tous.

Au 1^{er} mai après la cueillette en forêt, l'amicale a proposé des petits **bouquets de muguet aux rognoycois**. En présence de quelques jeunes, l'amicale a offert à nos anciens, **résidents à la maison de retraite de Bourron** le plaisir du parfum de ces premières clochettes printanières.

En appréciant le repas préparé par nos bénévoles, à la **fête de Saint Eloi**, soixante dix personnes réunies, en présence du père Christophe CHAMPENOIS, curé de notre paroisse, ont constaté que tous les travaux financés par notre association ont bien été réalisés et sont terminés dans la salle Saint Joseph. Merci aux artisans qui ont bien respecté leurs engagements.

Merci à tous les bénévoles, qui sont pour la plupart des personnes retraitées, **permettant d'améliorer l'état et de poursuivre l'entretien de la salle St Joseph**. Dans la salle de prières plusieurs personnes se réunissent chaque semaine. L'amicale a prêté ses ustensiles de cuisine pour permettre la confection des repas Alfa à Saint-Fargeau pour la seconde fois.

Comme vous pouvez le constater, l'amicale poursuit son œuvre et **de nouvelles personnes se sont jointes à nos activités** et nous leur souhaitons une bonne participation. Je souhaite que vous soyez nombreux présents à notre prochaine assemblée générale ou nous aurons la chance d'**accueillir le père Christophe Champenois, nouveau curé de notre paroisse**.

Bonne et heureuse année 2016 avec toute votre famille.

Président : André VEAULIN



PEINTRES EN LIBERTÉ DE ROGNY LES SEPT ECLUSES

Président : Daniel JULIEN

L'association compte actuellement **20 adhérents** et **10 membres bienfaiteurs**.

En plus des disciplines initiées, huile, pastel, aquarelle, dessin, pergamano, elle a ouvert cette année **une section « encadrement »**.

Leur réunion hebdomadaire a lieu le **vendredi après-midi** à l'Espace Culturel de Rogny où il est agréable de travailler grâce à la luminosité apportée par les baies vitrées.

Notre groupe participe toujours à la vie associative de la commune :

- **Partage avec les enfants** de l'école de Rogny pendant les rythmes après scolaires initiation à la création et à la peinture.
- **Concours de dessins** lors du Marché aux Plantes du Club de l'Amitié où trois écoles, de la Communauté de Communes Cœur de Puisaye et de nombreux enfants ont participé. Remise des lots et coupes en compagnie de M. le Maire de Rogny.
- **Les fresques des lavandières** dans le lavoir communal remportent toujours un vif succès auprès des touristes venus visiter notre commune.
- En collaboration avec M. le Maire, le Conseil Municipal et Florence de l'Office du Tourisme, l'association a organisé sur deux jours **une exposition de dessins et peintures**. Cette exposition a réuni 45 artistes qui ont accroché 220 œuvres, elle a été vue par de nombreux visiteurs de la commune et des alentours.
- Devant le succès de cette exposition, dans une salle s'y prêtant particulièrement bien, de par son espace et sa luminosité, tous les **Artistes invités nous ont demandé de renouveler cette exposition**.

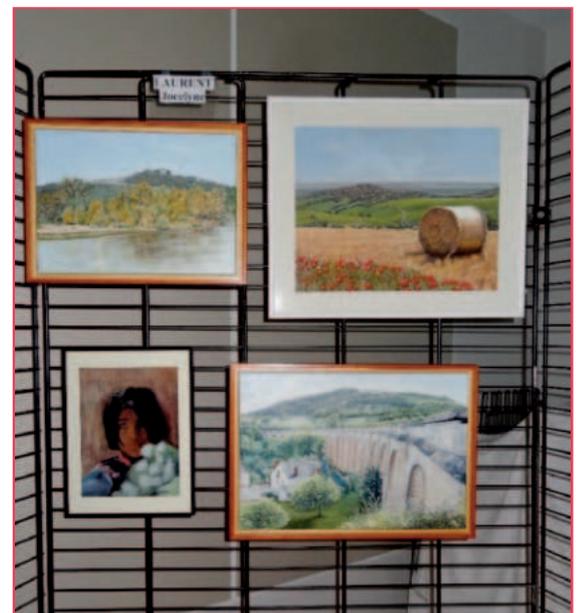


- Dans le cadre de l'Office du Tourisme et de la Communauté de Communes Cœur de Puisaye, l'association a répondu présente à **une exposition à Saint-Fargeau et à Saint-Martin-des-Champs**, merci aux différents organisateurs.

Si vous désirez vous initier, progresser ou partager, une ou plusieurs de ces techniques et intégrer un groupe plein de bonne humeur, venez nous rejoindre.

Joie et santé pour l'année 2016.

Téléphone Daniel : 06 72 59 55 35



Associations

LE CLUB OMNISPORTS DE PUISAYE (COP)

Président : Thomas SKAGHAMMAR

Le C.O.P. avance d'année en année.

Des progrès se réalisent petit à petit déjà au niveau du **Hand-Ball** dont une école pour les 8-11 ans le jeudi de 17h à 18h15.

Le **Mini-Basket (6-12 ans)** qui depuis le 8 octobre 2015 est ouvert tous les jeudis de 17h à 18h15 au gymnase de Bléneau, les 14 ans sont rentrés en loisirs avec les adultes tous les jeudis de 19h45 à 22h.

Des animations seront organisées sur le terrain multisports de Rogny : Basket + Hand-ball en cette année 2016 (voir calendrier des manifestations).

N'oublions pas le **badminton** qui fait des rencontres avec d'autres clubs alentours.

L'adhésion est de 60 euros par an pour la 1^{re} personne du foyer, 50 euros pour la 2^e et 40 euros pour la 3^e.

Contacts :

Hand-Ball à Bléneau : Thomas au 06 15 68 67 77

Badminton à Bléneau : Sylvie au 07 50 43 66 88

Basket à Bléneau : Patrick au 07 81 85 62 65



Hébergement - Restauration - Commerces - Entreprises

HÉBERGEMENT - RESTAURATION

- **AUBERGE DU CANAL** Hôtel - Restaurant
Jour de fermeture : lundi en basse saison.
Pas de fermeture en haute saison.
Mme KARONI : 03 86 74 52 63
- **AUBERGE DES 7 ÉCLUSES**
Hôtel - Restaurant
Fermeture : mardi et mercredi midi.
M. JACQMIN : 03 86 74 52 90
- **LA BELLE ÉPOQUE** Restaurant
Ouvert les midis du mardi au dimanche.
Ouvert les vendredi et samedi soir.
Mme CHATELIN : 03 86 44 26 35
- **PIZZERIA** (à emporter à partir de 18h)
Mercredi, vendredi et dimanche.
M. COQUILLAT : 03 86 74 37 78
- **GÎTE RURAL « RELAIS DU LION D'OR »**
Mme SAGET : 03 86 74 58 56
- **GÎTE RURAL « AU BON LOGIS »**
Mme BOURGEOIS : 03 86 74 54 71
- **CHAMBRES D'HÔTES DE « LA CRASNE »**
Mme BAUDIN et M. VEAULIN : 03 86 74 53 11
- **CAMPING DES LANCIÈRES**
Mairie : 03 86 74 57 50

COMMERCE ET ENTREPRISES

- **COIFFURE DESIGN**
Fermé le mercredi et le dimanche.
Tél. : 03 86 74 55 38
- **L'ATELIER DES 7 ÉCLUSES**
Christine FIEVET : 06 81 76 08 31

AGENCE IMMOBILIÈRE

Mme MANNEVY : 03 86 74 85 97

S.B.P.I.

MM. GALLOT : 03 86 74 51 36

MÉTALLURGIE

M. BAUS : 03 86 74 51 17

S.B.P.I. ENVIRONNEMENT

MM. GALLOT : 03 86 74 28 49

ENTREPRISE MULTISERVICES

JardinBricoServices - Paysagiste
M. GOJARD : 06 88 70 07 45

ALBERTINI PRESTATIONS

Vignes - Paysagistes
M. MAISON : 06 43 09 78 08

TRANSPORT

LES TRANSPORTS DEMETS

M. DEMETS : 03 86 74 57 92

GO TRANSPORTS

M. GIRAULT : 06 89 04 26 60

TOURISME FLUVIAL DU CENTRE

Mme GAUDIN : 03 86 74 55 92

ROGNY BATEAUX PROMENADES

M. JACQMIN : 06 84 11 54 52

ÉQUITATION

HARAS DE COTTARD ET PONEY-CLUB

Mme GESTIN et M. KELLER : 03 86 74 59 39

PONEY-CLUB DE ROGNY

ECURIE DU RONDEAU

Mlle DELAGNEAU : 06 87 79 24 94

ALIMENTATION

BOULANGERIE

Fermé le mercredi.

M. et Mme LOISELEUR : 03 86 74 53 97

DÉPÔT DE PAIN

« PAIN ET GOURMANDISES »

Fermé le lundi.

M. WALMACQ et Mme MAGNEZ

02 38 97 11 36

BAR - PMU - ÉPICERIE LE COLOMBIER

Fermé le mardi après-midi.

M. et Mme COQUILLAT : 03 86 74 53 09

TRAITEUR

M. SAGET : 03 86 74 58 56

BÂTIMENT

MAÇONNERIE

M. DELAGNEAU : 03 86 74 57 03

M. GRENOT : 03 86 74 53 74

ENTREPRISE DE MENUISERIE

0 Coup de Rabot

M. DUMONT : 03 86 45 22 13

03 86 45 22 14

PLOMBERIE / ÉLECTRICITÉ

M. MILOT : 03 86 74 30 11

M. VACHER : 09 54 83 97 96

30 Juillet 2016

Rogny

les-Sept-Ecluses (Yonne)

50^{ème} feu !

**SUCCESS
STORY**

06 71 55 94 54

<http://feuartifice.pageperso-orange.fr>

centre

3

france
bleu


RUGGIERI
SINCE 1739